

13^e AVS : quelles valeurs ?

Le débat sur l'AVS porte évidemment sur les aspects financier et sociaux, mais aussi sur l'image et la place des séniors dans la société.

Date : 19 janvier 2024

Lieu : Centre des Terreaux - Salle Sycomore

Horaire : 19h-21h (précédé d'un pique-nique tiré des sacs et suivi d'une verrée)

Organisation : Plateforme Christianisme Solidaire

Intervenants :

Séverine Weber, assistante sociale :
Au cœur de la réalité des séniors

Roland J. Campiche, professeur honoraire de sociologie, Unil, ancien directeur du Bureau romand de l'Institut d'éthique sociale de la FEPS :
Les séniors ne sont pas qu'un coût

Pierre Farron, pasteur :
Une lecture théologique du débat ancrée dans la société

Présents : 14 personnes

Présentation des intervenants

Séverine Weber

Après avoir travaillé pendant trois ans dans un CMS, dans lequel elle était en contact entre autres avec des personnes retraitées, Séverine Weber travaille actuellement comme assistante sociale à la Poste. Plusieurs personnes qui la consultent se préparent à la retraite ou s'interrogent sur l'anticipation ou l'ajournement de la retraite.

Les montants actuels de l'AVS (rente complète minimale : 1 225 CHF/mois, rente complète maximale : 2 450 CHF/mois) sont largement insuffisants pour vivre. Le premier pilier ne suit pas l'augmentation du coût de la vie et les rente LPP sont plutôt à la baisse ces dernières années.

Une 13^e rente AVS ne ferait que rééquilibrer au moins partiellement la situation. Les opposants avancent les difficultés de financement et la charge supplémentaire sur les actifs. Mais actuellement l'AVS est bénéficiaire et a d'importantes réserves. A plus long terme, une augmentation des cotisations de 0,4% serait acceptable.

Certaines personnes craignent que l'avantage d'une 13^e rente soit annulé par une augmentation des impôts. Ces craintes sont infondées car l'augmentation de la rente ne serait que de 100 à 200 CHF par mois et n'aurait pratiquement pas d'impact sur les impôts. Il n'y a pas de risques non plus de perdre le droit aux PC.

Séverine Weber rappelle que dans plusieurs cantons, parmi lesquels le canton de Vaud, il faut faire une demande pour obtenir des aides financières (subsides pour l'assurance maladie, PC) et beaucoup de personnes âgées y renoncent à cause d'un manque d'information ou car elles ont honte de demander de l'aide.

Roland J. Campiche

On peut se demander comment l'Institut d'éthique sociale (1971-2001) aurait réagi aujourd'hui face à cette initiative. Pour rappel, c'est dans les années 60 qu'on a commencé à prendre en considération l'éthique dans les sciences sociales.

Aujourd'hui 800 000 personnes vivent au-dessous du seuil de pauvreté en Suisse. 12 à 14% des retraités vivent avec moins de 2 200 CHF/mois. Une 13^e rente ne va certainement pas régler le problème et il est vrai qu'il y a des gens qui n'ont pas besoin de cette 13^e rente (les adversaires de l'initiative l'ont bien compris).

Mais les séniors ne sont pas qu'un coût. Ils restent actifs. Notamment en tant que président pendant 7 ans de l'Université du 3^e âge, Roland J. Campiche a constaté qu'une grande partie de la population âgée est curieuse, a envie d'apprendre et se soucie des autres. On pourrait penser que les inscrits aux Universités du 3^e âge, sont tous ou presque des universitaires. Or on constate que le niveau d'études reflète celui de la population en général. Beaucoup de retraités sont actifs dans la culture, comme proches aidants ou s'investissent pour le climat (Grands-parents pour le climat).

C'est ainsi que dans les années 2 000 on est arrivé à la reconnaissance des Universités du 3^e âge. L'UDC était opposée car il n'y a pas de diplôme et pas d'intérêt à former des personnes qui sont à la retraite. La formation reste liée au travail rémunéré : on ne mentionne pas la formation des séniors dans la loi sur la formation continue. Pourtant, Jacques Delors définit ainsi cette dernière : « Toute activité d'apprentissage entreprise à tout moment de la vie dans le but d'améliorer les connaissances, les qualifications et les compétences dans une perspectives personnelle, civique, sociales et/ou liée à l'emploi ».¹

Pierre Farron

Les Églises sont silencieuses par rapport à certains sujets comme la 13^e rente AVS. Prendre position en affichant ses références chrétiennes n'implique pas faire du prosélytisme (détestable). Le christianisme est aussi un moyen de lire la réalité et un moyen rationnel. Les adversaires de cette initiative répètent que c'est trop cher et qu'il n'y a pas de financement. Ces discours sont construits sur une logique marchande. Cette dernière permet à une minorité de s'enrichir alors que d'autres s'appauvrissent. Une personne sur 7 vit au-dessous du seuil de pauvreté. Dans « Mise au point » du 14 janvier dernier, on a pu voir le témoignage d'une femme âgée qui doit se priver de tout et qui, ne pouvant pas se permettre d'aller chez le coiffeur, est obligée de se couper les cheveux elle-même devant un miroir alors qu'elle a un poignet cassé.

Dans une perspective chrétienne, il faut se demander quelle est la place des personnes pauvres, non pas pour les idéaliser, mais parce ce que leur situation est le thermomètre de l'ensemble de la société. Le préambule de notre Constitution fédérale affirme que « la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres ». Pourtant, selon certains, les pauvres n'auraient droit qu'à de l'aumône.

On vient au monde, on reçoit et un jour on redonne à son tour. Le Décalogue nous dit : « Honore ton père et ta mère ». Honorer, respecter les aînés, c'est s'honorer et se respecter soi-même. Le slogan des adversaires de l'initiative (« Pas d'argent, pas de financement !») est dégradant pour eux-mêmes.

¹ Commission des Communautés européennes. Mémoire sur l'éducation et la formation tout au long de la vie, Bruxelles, 30 octobre 2000

Jésus nous dit qu'on ne peut pas servir Dieu et Mammon. C'est une opposition radicale. Les adorateurs de Mammon deviennent des esclaves, ils perdent leur dignité, alors que les personnes qui choisissent Dieu deviennent libres. Quand on parle de Dieu, on parle d'un mystère, d'un Esprit, d'un Souffle (en grec *pneuma*) qui peut se manifester chez des personnes qui ont d'autres références que le christianisme.

Discussion - quelques réflexions

Pour certains, l'initiative constitue un arrosage injustifié car tout le monde, riche ou pauvre, recevrait une 13^e rente.

On peut objecter que les riches contribuent beaucoup à l'AVS et que la logique de l'AVS est la solidarité et non l'aide sociale. Tout le monde cotise, plus ou moins, et tout le monde reçoit, selon le même barème.

Certaines personnes âgées vivent avec peu (AVS, éventuellement une petite rente LPP, et les PC), mais sont très généreuses et donnent à des associations. Lorsqu'elle travaillait pour un CMS, Sévérine Weber devait parfois les inviter à tenir compte de leur budget et à choisir les bénéficiaires selon leurs priorités. D'autres, pourtant très aisées, ne pensaient qu'à elles-mêmes.

Selon l'article 112,2,b de la Constitution fédérale, « les rentes doivent couvrir les besoins vitaux de manière appropriée », ce qui n'est évidemment pas le cas aujourd'hui.

L'AVS est maintenue à un minimum pour que les LPP profitent aux banques et aux assurances.

Le travail aussi devrait permettre de vivre, alors que pour de plus en plus de travailleurs ce n'est plus le cas. Peut-être qu'il faudra revenir à l'idée d'un revenu universel.

Aujourd'hui on perd de vue le bien commun.

On remplace les gens par des machines, faudrait-il taxer les machines ?

Résumé rédigé par Paola Vezzani